

### Section du Bas-Rhin

Retrouvez la **déclaration liminaire** FO Finances sur notre site local. Celle-ci portait sur la crise sanitaire, le télétravail, la poursuite des réformes, les suppressions d'emplois et leurs conséquences sur les personnels.

**Le Président n'a souhaité répondre** que sur les points locaux :

- Le médecin de prévention sera peut-être recruté pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre.
- Le livret manager est une analyse théorique de la conduite du changement fait par un cabinet de consultants mais pas une préconisation. Ce livret n'avait pas vocation à être diffusé (*mais nous l'avons eu !*)
- Accompagnement, bienveillance et humanité de la part de la Direction. Le travail sera le même pour les agents (*dans un service de 50 agents, nous en doutons !*).

*Nous ne partageons évidemment pas ces points d'analyse...*

L'ordre du jour a débuté par l'approbation des PV de CHSCT et les comptes rendus de groupes de travail (GT).

#### POINT BUDGETAIRE

En début de séance, le disponible était de 18 296 €.

Proposition : Volets roulants brise-soleil et anti-chaaleur pour la Douane pour 17 665 €. Devis transmis à l'issue du CHSCT - en attente de validation par les OS. En cas de refus, une autre dépense sera proposée en urgence.

#### POINT sur les MESURES SPECIFIQUES à l'ALERTE ATTENTAT prises par chaque direction.

DGFIP : 3 messages envoyés aux gestionnaires de site (dernier le 24/11). 1 message à tous les agents le 20/11.

Douane : Depuis janvier 2015. Notes diffusées à tous les services. Surveillance bâtiminaire (accueil). Déplacement en civil pour la Surveillance en dehors des horaires de travail.

INSEE : Documentation fournie aux encadrants.

#### POINT sur la CRISE SANITAIRE

DRFIP : documentation sur Ulysse 67. Le 07/12, 1361 agents, 814 (60%) présents, 15% absents, télétravailleurs-nomades compris- (25% des effectifs, mais 30% des « actifs »). 8 ASA fragilité. 59 situations de covid avérées depuis le début de l'épidémie. Voir le compte rendu du CTL d'hier en complément.

Douane : il n'y a plus d'agents en ASA. 1 agent de la Surv fragile, en travail administratif dans sa brigade. 2 agents en maladie la semaine dernière, sans cas contact engendrés dans les services. Hors surveillance, 67 % de télétravailleurs. Ligne d'actualité sur l'intranet de la direction.

INSEE : Sur 120 agents, 1 personne en isolement côté « bureaux », 1 enquêteur atteint.. Télétravail quasi total.

#### Consignes applicables en l'absence de MEDECIN DE PREVENTION

Message adressé à l'ensemble des agents de la DRFIP67 le 27/11:

Jusqu'au 18/12/2020, c'est le Dr Sylvie LEYENDECKER, médecin du travail de la Moselle, qui peut être contactée pour les situations présentant un caractère d'urgence (gestion d'un cas Covid-19 ou des cas-contacts dans un service, accident grave, attentat,...).

Les demandes seront adressées :

- du lundi au jeudi à Olivia MISNER, infirmière au cabinet médical de Strasbourg – Tél. 03 90 41 04 77 – olivia.misner@finances.gouv.fr (sauf le vendredi, temps partiel), en précisant le motif de la demande et vos coordonnées téléphoniques (portable personnel) ou de la hiérarchie.

- le vendredi, directement au Dr LEYENDECKER– Tél. 03 87 34 79 63/06 77 47 04 81 – sylvie.leyendecker@finances.gouv.fr, préférentiellement par mail en précisant le motif de la demande et vos coordonnées téléphoniques (portable personnel) ou de la hiérarchie.

Les entretiens seront réalisés en téléconsultation par le médecin du travail.

En cas de difficulté à joindre le Dr LEYENDECKER, possibilité de contacter le Dr Nathalie PERRIER – coordonnateur régional – par Laurence RONDEAU Tél. 03 29 69 68 74 / 06 20 56 92 99 - laurence.rondeau@finances.gouv.fr.

## POINT sur les opérations NRP

Pour ceux qui ne l'ont pas encore lue, notre liminaire revient largement sur ce thème.

Rappel des rencontres collectives et individuelles, RH et Logistique, avec les agents concernés au 01/01/21, sur site ou en audio. Réunions métiers également. Impact RH au 01/09/21, budgétaire au 01/01/21.

Le Président a ensuite égrené les opérations prévues.

La contrainte majeure réside dans l'organisation du travail entre le 01/01 et le 01/09/21.

Intervention FO : il existe 2 périodes (entre le 01/01 et le 01/09 et après le 01/09) avec des craintes différentes

Réponse du Président : pour la période post 01/09, changements de périmètre, de localisation et du nombre d'agents. Après le 01/09, va pouvoir commencer une nouvelle organisation, différente, compte tenu de la taille de la nouvelle unité. La crainte d'une spécialisation à outrance est réelle.

Attention particulière concernant les collègues d'Obernai.

Molsheim (demande FO) : pas de modifications substantielles donc pas de commission de sécurité à prévoir.

## QUESTIONS DIVERSES

Télétravail : dispositif national à s'approprier localement pour améliorer les conditions de travail par le CHSCT.

Les formations management se développent à la DGFIP. Pour le management à distance, plusieurs ateliers et formations, y compris des e-formations, ainsi que des formations Préfecture. Les besoins des chefs de service vont être demandés.

Formation nécessaire également pour les télétravailleurs.

L'ergonomie devra être améliorée en priorisant un écran supplémentaire pour les collègues ayant des difficultés visuelles, dès janvier. FO a demandé la possibilité de fournir des fauteuils ergonomiques pour ceux ayant des problèmes de dos. Pour le Président, la priorité sera d'abord l'écran supplémentaire.

Local vélo République (question FO) : problème d'identification d'un espace complémentaire, sachant que le CHSCT financera.

Nettoyage DRFIP (question FO) :

- La périodicité de nettoyage des sols des bureaux tous les 15 jours n'est pas satisfaisante. Le marché arrive à échéance en mai prochain. Le nouveau marché prévoira un nettoyage hebdomadaire.

- le planning de nettoyage dans les locaux est un serpent de mer. Il a été demandé à ONET depuis 4 ans. Le planning a cependant été fourni pour certains bureaux (étiquette sur l'encadrement de la porte) mais pas tous !

- demande du 29/09 de la DRFIP à ONET de nettoyage approfondi des espaces de travail. La société n'a toujours pas pu répondre...

Le CHSCT s'est terminé à 13h25. Le prochain aura lieu le 23/03/21.

Vos représentants : Xavier RZEPKA – José PEREIRA



# FO DGFIP, FO FINANCES

## A vos côtés, de votre côté



Section FO DGFIP 67

[fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)

site local : [www.fo-dgfip-sd.fr/067/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/)

site national : [www.fo-dgfip.fr/](http://www.fo-dgfip.fr/)



### BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

GRADE : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Indice : \_\_\_\_\_

AFFECTATION : \_\_\_\_\_

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(signature)

→ **crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant**

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25